

Comment rédiger des mémoires concis et des décisions concises ? Le 24 septembre 2024, 13h-14h30 (HE) Biographies

L'honorable Alan S. Diner, Cour fédérale



Le juge Diner est titulaire d'un baccalauréat et d'une maîtrise en droit de la faculté de droit Osgoode Hall. Admis au Barreau de l'Ontario et au Barreau de New York, il a obtenu du Barreau de l'Ontario le titre de spécialiste certifié en droit de l'immigration en 2013. Le juge Diner a dirigé le groupe spécialisé en droit de l'immigration au sein d'un important cabinet international, et il a été reconnu dans des répertoires de classement par des pairs, dont Who's Who, Lexpert et Martindale Hubbell. Il a également exercé dans d'autres secteurs du

droit administratif au sein de deux autres cabinets réputés de Toronto.

Dans le cadre de ses fonctions antérieures, le juge Diner s'est occupé de l'établissement du Programme des candidats de la province de l'Ontario et a réalisé d'autres travaux dans le secteur public. Il a également exercé la fonction d'auxiliaire juridique auprès du juge James K. Hugessen de la Cour d'appel fédérale.

Avant sa nomination à la Cour fédérale le 13 juin 2014, le juge Diner a joué un rôle actif dans la communauté, siégeant à divers conseils d'administration et participant à des initiatives pro bono, entre autres. D'ailleurs, en reconnaissance de cette contribution, on lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant de la Reine, de même que divers prix d'associations de l'industrie et d'autres organismes. Le juge Diner continue d'œuvrer auprès de membres de la collectivité dans le cadre de son travail au sein de comités de liaison à la Cour fédérale, notamment dans les secteurs de l'immigration et de la technologie.

L'honorable Sébastien Grammond, Cour d'appel fédérale



Le juge Sébastien Grammond a été nommé juge de la Cour fédérale le 9 novembre 2017.

Auparavant, il a été professeur et doyen de la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa.

Ses recherches ont porté sur la reconnaissance juridique de l'identité autochtone, les systèmes juridiques autochtones et la justice contractuelle. Il est l'auteur ou le co-auteur de six livres et de nombreux articles sur le droit des autochtones, le droit constitutionnel et le droit des contrats, dont Aménager la coexistence : les peuples autochtones et le droit

canadien (2003), Identity Captured by Law: Membership in Canada's Indigenous Peoples and Linguistic Minorities (2009) et Quebec Contract Law (2e éd., 2016).

Après des études en génie, il a obtenu un baccalauréat et une maîtrise en droit de l'Université de Montréal et un doctorat en droit de l'Université d'Oxford. Il a effectué un stage auprès du juge en chef Antonio Lamer de la Cour suprême. Il a ensuite travaillé au sein du cabinet Byers Casgrain (maintenant Dentons Canada) à Montréal et a poursuivi sa pratique en parallèle à sa carrière professorale. Membre des barreaux du Québec et de l'Ontario, il a plaidé plusieurs dossiers majeurs de droit constitutionnel et de droit civil devant la Cour suprême et de nombreuses affaires devant les tribunaux de première instance et d'appel.

Son action bénévole a donné lieu à un jugement historique du Tribunal canadien des droits de la personne au sujet du sous-financement des services de protection de la jeunesse dans les communautés autochtones, ainsi qu'à des réformes législatives en matière de protection de la jeunesse, d'adoption coutumière et de droits des victimes d'agressions sexuelles.

Il a reçu le prix Mérite du Barreau du Québec, la Médaille Mundell pour l'excellence en rédaction juridique, le prix du président de l'Association du Barreau de l'Ontario et le prix Droits et libertés de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec. Il est membre de la Société royale du Canada.

Barbara Morris (Ph.D. en anglais)



Barbara Morris (Ph. D., Université de Toronto), formatrice et consultante en rédaction juridique, était auparavant coordinatrice du programme et professeur de littérature anglaise et de composition au Humber College à Toronto.

Son implication dans le domaine de la rédaction efficace des décisions comprend le séminaire de l'ICAJ sur la rédaction des décisions pour les juges, qui se tient chaque année à Montréal, et la formation personnalisée de l'ICAJ sur la rédaction des décisions pour les tribunaux, dont la Section d'appel des réfugiés, la Section d'appel de l'immigration, la Commission des droits de la personne, le Tribunal de la sécurité sociale du Canada, l'Ordre des médecins et chirurgiens, le Tribunal des anciens combattants, la

Commission de l'énergie de l'Ontario, Élections Canada, et les nouveaux tribunaux d'Akwesasne et de Kahnawake.

Elle est présentatrice et instructrice pour le cours annuel de plaidoirie écrite d'Osgoode à Toronto, pour le cours annuel de l'École des procureurs à Ottawa, pour le séminaire avancé de rédaction de décisions de SOAR/OPD à Toronto, et pour le cours "Writing Crisply" (Écrire de façon claire et nette) de SOAR. En outre, elle a donné des cours de rédaction et des conférences pour la Cour d'appel fédérale, les juges de la Cour provinciale de la Colombie-Britannique, The Advocates' Society (Société des avocat.e.s), la Commission des libérations conditionnelles du Canada, le Tribunal de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario, les Masters de l'Ontario, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, la Commission de la protection de la vie privée, la Commission des droits de la personne des Bermudes, et de nombreux autres cabinets d'avocats et organisations gouvernementales.

Emily Crocco, Présidente, Commission de révision agricole du Canada



Emily Crocco est présidente à temps plein de la Commission de révision agricole du Canada. Elle a une grande expérience en droit administratif, ayant été conseillère juridique au Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité et à la Commission des plaintes du public contre la GRC, ainsi qu'arbitre à la Commission de la location immobilière de l'Ontario et à la Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels de l'Ontario.

Emily a récemment rédigé un article sur la rédaction de décisions intitulé « Éliminer vos arriérés: la rédaction de décisions concises, une compétence enseignable pour accroître la rapidité de la justice», publié par l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ), au sujet duquel

l'ICAJ a également publié quatre épisodes de son balado, «En Toute Justice».

Emily est titulaire d'un LL.B. de l'Université McGill et d'un B.A. en politique et en histoire de l'Université Brock.